



COMMUNIQUE DE PRESSE

Filière bois - Le Comité de Massif des Alpes prépare l'avenir

Le 20 janvier prochain à Embrun (05) se tiendra une rencontre des acteurs de la filière forêt-bois alpine issus du Comité de Massif des Alpes, pour constater les premiers résultats de la stratégie forestière alpine et définir les nouvelles propositions pour 2014-2020.

Dans le cadre du Schéma interrégional pour le Massif alpin, le Comité de Massif des Alpes décide et suit la stratégie forestière alpine destinée à faire progresser la filière forêt-bois sur l'ensemble du massif des Alpes.

Le Comité a désigné un groupe de travail « forêt » pour suivre la mise en œuvre de **la stratégie alpine 2007-2013 en matière de forêt/filière bois portant sur trois axes : construction en bois des Alpes, bois énergie, débardage par câble.**

Son travail d'accompagnement des porteurs de projets forêt/bois a déjà permis la programmation de **73 projets** pour l'obtention de financements alpins (co-financements associant les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, l'Etat, l'Europe), soit **plus de 12 millions d'euros d'opérations soutenues.**

En 2012, le groupe forêt, dans son rôle d'expertise et de prospective, devra proposer des orientations pour l'élaboration de la stratégie forestière alpine sur la période 2014-2020.

C'est pourquoi les Communes forestières, animatrices du groupe forêt dans le cadre du Réseau alpin de la forêt de montagne, organisent une **rencontre** :

**le vendredi 20 janvier 2012
à Embrun (05)**

*Journalistes, vous êtes conviés à participer au point presse à 14h45
à la plateforme bois énergie - ZA de Pralong - Embrun*

Outre la revue des projets 2012 et les discussions autour du projet alpin 2014-2020, cette rencontre sera l'occasion de présenter la méthode d'analyse des projets de construction en Bois des Alpes (certification d'origine et de qualité des bois), pour un bilan des projets pilotes qui sera réalisé en 2012.

La visite de la plateforme bois énergie (séchage, stockage et broyage) de la Communauté de communes d'Embrun, qui s'inscrit dans ce dispositif, permettra de constater les résultats obtenus pour le développement économique des territoires de montagne.

Dans le cadre du Comité de Massif, l'Etat au travers de la DATAR, et les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes ont confié aux Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes l'animation du Réseau Alpin de la forêt de Montagne, avec pour mission l'accompagnement et le suivi de la stratégie forestière alpine.
Voir le site internet <http://www.alpesboisforet.eu>

Contact :

Communes forestières PACA

Pavillon du Roy René, CD 7, Valabre, 13 120 GARDANNE

Contact presse : **Isabelle DESMARTIN** / Tél. 04 42 65 78 14 / Fax 04 42 51 03 88 / isabelle.desmartin@communesforestieres.org

Sur place : **Jérôme BONNET** / Tél. 06 73 90 26 49

Presse : Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

Je souhaite un contact pour plus d'informations

Je souhaite recevoir un dossier de presse

Je souhaite participer à la rencontre du vendredi 20 janvier 2012